



Sous les arcades

Journal d'information de la Ville de Stenay

ÉDITORIAL

ÉTATS CIVILS

Naissances :

- Ezekiel MECKES

Mariages :

- Fouad BOUALOUCHEN et Yasmina SABER

Décès :

- Solange BAUDESSON veuve HUSSON
- Jean-Claude BERTEAUX
- Michel BOUTELLE
- Yvan CLARENNE
- Rolande DUFOUR veuve ALBERTINI
- Michel GILLET
- Georgette JEANDEVILLE veuve GALLAND
- Monique LANSQUINET veuve DELOGE
- Marie-Thérèse LAURENT
- Gisèle LEHURAIX épouse CHALLANT
- Albanne MAGNY veuve HABLOT
- Arlette POITRAT veuve WATELET
- Irène THOMAS veuve DARGENT

Le Conseil Municipal et la Municipalité sont à nouveau en place. Les sujets à traiter sont nombreux, et l'implication de toutes et tous sera nécessaire pour faire avancer les dossiers, préparer les décisions et les actions, gérer et anticiper les évolutions ou les mutations que nous vivons.

Accès aux services, activité, mobilité, attractivité, solidarité, responsabilité, anticipation et efficacité sont quelques-uns des mots-clés des prochaines années.

Mais à très court terme, aujourd'hui, les nouvelles du monde nous rappellent la complexité à laquelle, particuliers comme collectivités, nous devons nous adapter. L'adaptation n'est pas toujours aisée, car cela est plus souvent une question de programmation, de prévision, d'investissements pour atténuer les effets directs et indirects des crises successives générées par des conflits extérieurs.

Nous ne pouvons donc que souhaiter un apaisement géopolitique, et en particulier un règlement durable des conflits au Moyen Orient. Cela sera le seul garant d'une stabilité des prix du pétrole et de ses dérivés. Ces produits sont encore, malgré les transitions entreprises, le pilier de nos quotidiens.

Sans oublier de rester ouvert aux transitions, indispensables pour favoriser notre vie de demain, avec une baisse de notre dépendance aux énergies fossiles.

Les mois de mai et de juin proposeront comme souvent une belle diversité et densité d'activités, de moments de plaisir, de rassemblements divers et de loisirs.

Des activités ici, sur place, proposées par les acteurs locaux pour notre plus grand plaisir. N'oublions pas de les remercier et de les féliciter.

Bon printemps à toutes et tous.

Stéphane PERRIN

Maire de Stenay,

Vice-Président du Conseil

Départemental de la Meuse.

FLASH INFOS

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE : les **samedis 02 et 09 mai**.

PURGE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE : le **20 mai**, de 20h00 jusqu'à 23h00-minuit.

MODIFICATIONS DES HEURES DU CCAS : **lundi après-midi de 13h30 à 17h00** et le **jeudi matin de 8h00 à 12h00**.

Directeur de la publication : Stéphane PERRIN
Permanence du Maire : le samedi de 9h30 à 11h30 (sur réservation uniquement).

Mairie de Stenay - 14 Place de la République, Stenay 55700

Tél. 03 29 80 30 31 - Fax 03 29 80 35 79 - Site Internet : www.stenay.fr

Mail : mairie@stenay.fr ou archives.municipales@stenay.fr

Impression : A.G.M. - Belleville-Verdun - Ne pas jeter sur la voie publique



PERMANENCE D'ÉTAT-CIVIL

À la suite de l'épidémie de COVID-19, la commune avait adapté ses plages horaires afin d'absorber le plus possible le flux de demandes de cartes nationales d'identité (CNI) et de passeports. Cette adaptation s'était traduite par des horaires d'ouverture prolongés en semaine les mardis, mercredis et jeudis, avec une fermeture à 18h00 au lieu de 17h00. Ces heures prolongées ont été arrêtées il y a environ deux ans en raison d'une demande de plus en plus faible.

Aujourd'hui, la demande de CNI et de passeports est revenue à son niveau d'avant épidémie, ce qui a amené la commune à se questionner sur le maintien d'autant de permanences d'état-civil.

Nouvelle organisation à compter du 1^{er} juin 2026

Partant de ce constat, les horaires d'ouverture des permanences vont évoluer comme suit :

- **Lundi** : une permanence aura lieu l'après-midi, en rempla-

ment de celle du mardi après-midi.

- **Mercredi** : la permanence de l'après-midi est maintenue et ne change pas.

- **Samedi** : une ouverture est prévue un week-end sur deux, lors des semaines paires. ■

La mairie sera exceptionnellement fermée les **samedis 02 et 09 mai**.

BILAN D'ACTIVITÉ DE LA POLICE MUNICIPALE (JUILLET 2025 – MARS 2026)

L'action de la Police Municipale de Stenay repose sur une conviction forte : la pédagogie et le dialogue avec les habitants sont les premières priorités. Notre objectif est avant tout d'expliquer les règles pour favoriser un « vivre-ensemble » harmonieux. Toutefois, pour préserver la qualité de vie de la majorité, la fermeté reste de mise : des sanctions sont systématiquement appliquées à l'encontre des personnes refusant de se conformer aux règles communes.

Comme l'illustrent les différents graphiques présentés dans ce bilan, l'activité du policier est restée soutenue entre juillet 2025 et mars 2026.

La priorité à l'échange et à la prévention

Entre juillet 2025 et mars 2026, cet engagement pour la pédagogie s'est traduit par :

- **217 rappels à la réglementation** effectués auprès des administrés.

- **15 convocations au poste** pour privilégier l'explication et

la médiation.

- Une action de **pédagogie scolaire** menée auprès de l'ensemble des classes de 4^{ème}.

- **71 passages** effectués pour sécuriser les domiciles dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV).

Interventions et fermeté face aux incivilités

Parallèlement à ce travail de fond, l'agent assure une présence constante sur le

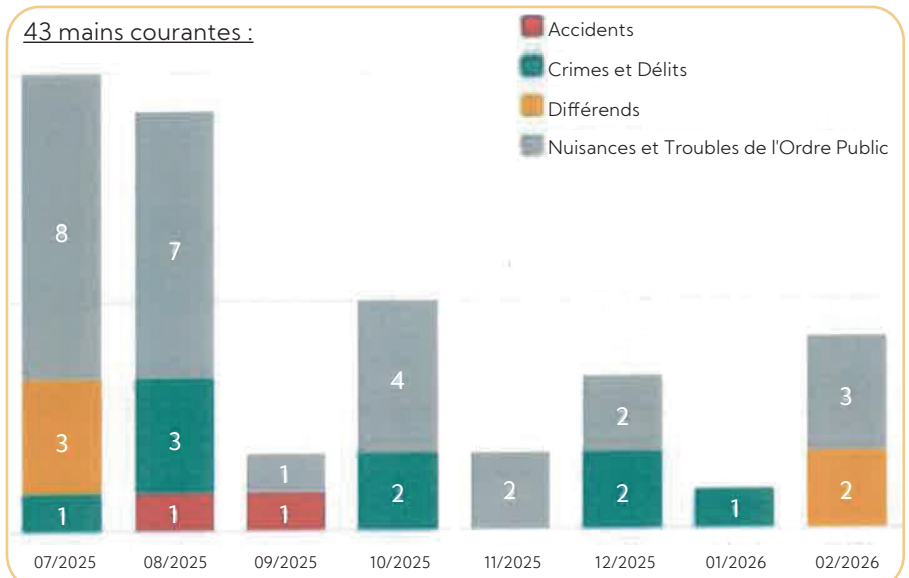
terrain pour répondre aux signalements et constater les infractions :

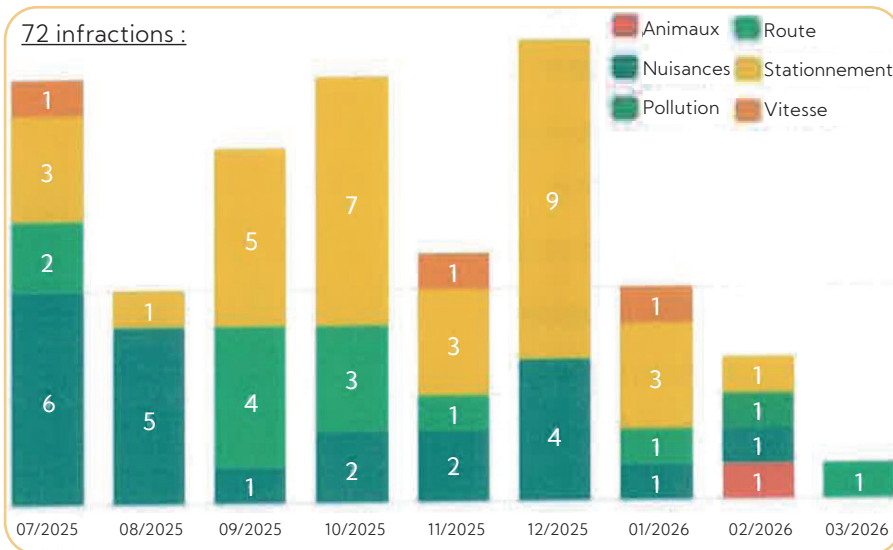
- **43 interventions** ont donné lieu à l'ouverture d'une main courante.

- **12 signalements** de la part de la population ont été traités.

- Les problématiques les plus fréquentes concernent les dépôts d'immondices, les troubles du voisinage, les dégradations de biens et les divagations d'animaux.

43 mains courantes :





Un soutien réaffirmé de la municipalité

La municipalité tient à exprimer son soutien total à l'action de notre police municipale. Le travail accompli sur le terrain, parfois complexe, est essentiel pour préserver la tranquillité et le cadre de vie de notre commune. Le Maire et l'équipe municipale saluent cet engagement quotidien, qui nécessite de concilier en permanence discernement, dialogue et autorité. Garantir la sécurité de tous est une priorité absolue, et cela passe par un respect strict des règles de notre vivre-ensemble, une mission que notre police mène avec une détermination soutenue par l'ensemble des élus. ■

Le recours à la sanction lorsque nécessaire

Face au refus délibéré de respecter la réglementation, la Police Municipale prend les mesures de répression nécessaires :

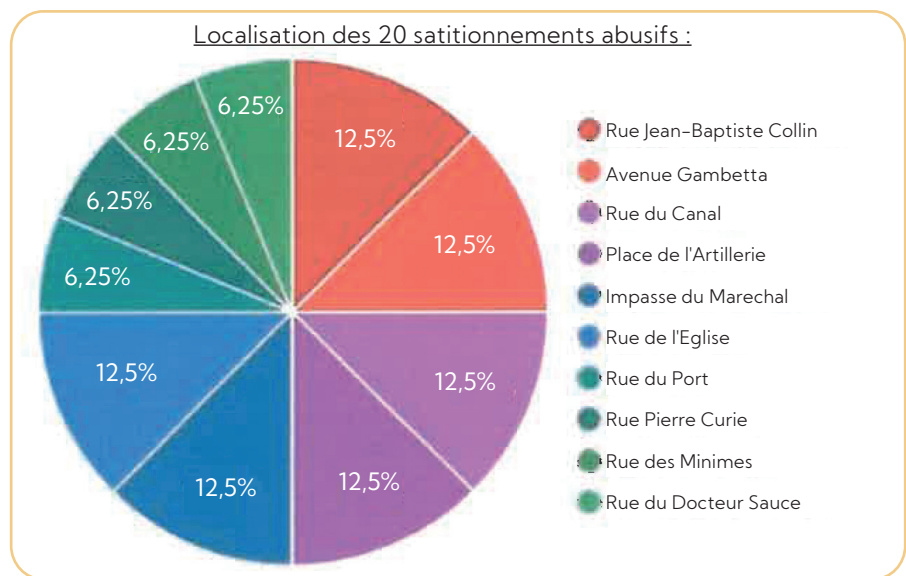
- **72 infractions** ont été relevées sur la période (stationnement, vitesse, nuisances, environnement).

- La gestion du stationnement abusif a conduit à la clôture de **20 dossiers**.

- **10 mises en fourrière** ont été réalisées, dont **3 véhicules ont été envoyés en destruction**.

Enfin, le service assure un suivi administratif rigoureux avec

70 écrits professionnels et la rédaction de nombreux arrêtés municipaux (36 en 2025 et déjà 48 pour le début d'année 2026) afin de garantir un cadre légal clair pour tous.



LE RÉSEAU CUIVRE SERA DÉFINITIVEMENT FERMÉ À STENAY EN 2028

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) aura lieu au plus tard en janvier 2028 sur notre commune.

Ainsi, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau

cuivre seront définitivement coupés.

Depuis le 31 janvier 2026, les opérateurs ne doivent et ne peuvent plus vous vendre des abonnements ADSL, vDSL, ... suite à l'arrêt de la commercialisation de ces réseaux. Seules les offres fibres sont désormais commercialisées. ■

Permanence le
12 mai 2026 de 14h00 à 18h00 au siège de la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois (6D Avenue de Verdun, 55700 Stenay)



PARTICIPEZ AU DIAGNOSTIC D'ASSAINISSEMENT DE STENAY-MOUZAY

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) de Stenay-Mouzay (qui va durer jusque fin 2027), la commune fait appel à vous. En collaboration avec le bureau d'études Altereo, un questionnaire a été élaboré à destination de tous les résidents.

À quoi sert un Schéma Directeur d'Assainissement ?

Le SDA est un outil stratégique indispensable pour la commune. Il permet de faire un état des lieux exhaustif de nos réseaux publics et privés, d'identifier les éventuels dysfonctionnements (comme les mauvaises connexions entre réseaux ou les infiltrations), et de protéger notre environnement en s'assurant du bon traitement des eaux usées.

À terme, cette étude globale permet d'anticiper l'avenir et de programmer les futurs travaux d'investissement et de modernisation de nos infrastructures.

Pourquoi avons-nous besoin de vous ?

Pour que ce schéma directeur

soit le plus précis possible, il est essentiel de recenser les caractéristiques de vos installations privées. Les informations récoltées via ce diagnostic permettront de comprendre la gestion des eaux à l'échelle de votre parcelle :

● **L'évacuation de vos eaux usées** : parcours de l'eau et présence éventuelle d'une pompe de relevage.

● **La gestion de vos eaux pluviales** : rejet dans le réseau collectif (mêlé ou séparé), infiltration naturelle, fossé, ou système de récupération pour l'arrosage.

● **La localisation de vos installations** : la réalisation d'un schéma simplifié vous est demandée pour repérer vos regards, puits, gouttières, et le sens d'écoulement de vos eaux.

Comment participer ?

Votre contribution est essentielle pour mener à bien cette étude. Pour répondre à ce questionnaire, deux solutions simples s'offrent à vous :

● **En ligne (recommandé)** : il vous suffit de flasher le QR Code avec votre smartphone ou de vous rendre directement sur le formulaire en ligne via ce lien : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScPU1uHdUluuw-2FRvJ6_RYxRIdr7wH_CXdMC6RwnRQML2fiQ/viewform



● **Format papier** : vous pouvez remplir directement le questionnaire imprimé diffusé dans ce bulletin municipal et le retourner complété à l'accueil de la mairie de Stenay.

Nous vous remercions par avance pour le temps que vous accorderez à cette enquête participative, indispensable à la préservation de notre environnement et à la pérennité de nos réseaux. ■

PURGE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE LE 20 MAI

Afin d'assurer la qualité de l'eau à vos robinets et le bon fonctionnement des infrastructures de sécurité incendie, les services techniques procéderont au nettoyage des conduites d'eau potable. Cette opération essentielle de "purge" permet d'évacuer les dépôts naturels de minéraux.

Date de l'intervention : le 20 mai, de 20h00 jusqu'à 23h00-minuit.

À quoi devez-vous vous attendre ?

Durant cette soirée, dans votre rue, vous pourriez constater :

● Une baisse temporaire de la pression de l'eau.

● Une coloration de l'eau (jaunâtre, rousse ou brouillée).

● De l'eau s'écoulant au niveau des bouches à incendie.

Rassurez-vous : cette coloration n'est pas toxique. L'eau reste potable, bien qu'elle puisse être désagréable visuellement et au goût.

Les bons réflexes à adopter

Pour limiter les désagréments durant cette période :

● **Vérifiez l'eau** : faites couler l'eau froide quelques instants pour vérifier sa clarté avant de

cuisiner ou de la boire.

● **Attention à la lessive** : évitez de faire tourner votre lave-linge (surtout le blanc) pendant les heures d'intervention, car l'eau colorée pourrait tacher les vêtements.

● **Si l'eau est colorée** : Ouvrez

un robinet d'eau froide (idéalement la baignoire ou un robinet extérieur) et laissez couler 5 à 10 minutes jusqu'à ce que l'eau redevienne claire.

● **Évitez l'eau chaude** : si l'eau est trouble, n'ouvrez pas les robinets d'eau chaude pour éviter que les sédiments ne

pénètrent dans votre chauffe-eau.

Nous nous excusons par avance pour ces incon vénients temporaires et vous remercions de votre compréhension pour ces travaux garants d'un réseau sain. ■

CAMPAGNE DE PRÉVENTION CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Dans notre précédent bulletin, nous vous alertions sur le retour du frelon asiatique avec le printemps. Le printemps est en effet le moment stratégique pour agir, car c'est la période où les reines fondatrices sortent d'hibernation pour créer de nouvelles colonies. Capturer une fondatrice maintenant permet d'éviter la formation d'un nid complet, protégeant ainsi la biodiversité et nos abeilles domestiques, dont la pollinisation est indispensable.

Pour lutter contre cette prolifération de manière

ciblée, sans impacter les autres insectes pollinisateurs utiles, l'utilisation de **pièges sélectifs** est fortement recommandée.

Comme nous l'avions évoqué, **une commande de pièges a été passée** pour s'équiper. Afin d'organiser efficacement la distribution, **nous invitons exclusivement les habitants de Stenay qui souhaitent s'équiper à se faire connaître dès aujourd'hui.**

Comment procéder ?

Il vous suffit de vous rapprocher de la Mairie pour vous inscrire

en laissant vos coordonnées complètes ainsi qu'un justificatif de domicile.

Un rappel de sécurité important

Si au cours de vos promenades ou dans votre jardin, vous découvrez un nid déjà formé, ne tentez jamais de le détruire vous-même. Les attaques collectives de ces insectes peuvent être dangereuses. Nous vous invitons plutôt à signaler toute présence suspecte à la Mairie ou auprès des organismes compétents. ■

BON USAGE DES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Face à l'augmentation de l'usage des trottinettes électriques en ville, Camille Van Papeghem, le policier municipal, exprime son inquiétude :

« Je souhaite avant tout informer et accompagner les usagers vers de bonnes pratiques. Mais malgré cette démarche préventive, certains comportements persistant, j'ai déjà dû verbaliser à plusieurs reprises. »

Certaines situations révèlent un manque de repères, notamment chez les plus jeunes.

« Quand on leur demande de circuler sur la chaussée, certains ne sont pas toujours à l'aise. Cela montre qu'il est important

de mieux les accompagner et de leur transmettre les bases de la circulation. »

Interdit aux moins de 14 ans

Une règle est souvent méconnue du grand public :

« L'utilisation d'une trottinette électrique est interdite aux moins de 14 ans. Beaucoup de personnes l'ignorent, et pourtant, comme pour une voiture ou un deux-roues motorisé, il existe des règles à respecter avant de pouvoir circuler. »

Les chiffres nationaux viennent rappeler l'importance de cette démarche. En 2025, selon les estimations de l'Observatoire

national interministériel de la Sécurité routière, 3 260 personnes ont perdu la vie sur les routes de France dont environ 80 étaient des utilisateurs d'engins de déplacement personnel motorisés.

Assurance obligatoire

« Cela peut sembler limité à l'échelle globale, mais chaque accident est un accident de trop, surtout lorsqu'il peut être évité. Lors de l'achat d'une trottinette électrique, les obligations ne sont pas toujours clairement expliquées. Beaucoup de personnes ignorent, par exemple, que ces engins doivent être



assurés. Une trottinette électrique n'est pas un jouet ; c'est un véritable véhicule motorisé. À ce titre, comme tout véhicule terrestre à moteur, elle doit être assurée pour circuler sur la voie publique. »

Le défaut d'assurance constitue une infraction pouvant être sanctionnée par une amende pouvant aller jusqu'à 3 750 €, avec des mesures complémentaires possibles comme l'immobilisation ou la mise en fourrière

du véhicule.

Les règles à retenir :

- **Âge minimum** : 14 ans
- **Assurance obligatoire**
- **Vitesse limitée** : 25 km/h
- **Équipements obligatoires** : feux avant et arrière, dispositifs réfléchissants, avertisseur sonore et freins.
- **Circulation réglementée** : le

code de la route s'applique. La pratique se fait uniquement sur les pistes cyclables ou la chaussée

● **Le casque est recommandé**, fortement conseillé, surtout pour les jeunes.

● **Une personne par trottinette.**

« L'idée, c'est que chacun puisse utiliser ces engins en toute sécurité, pour soi comme pour les autres ». ■

RÉGLEMENTATION DES TRAVAUX EXTÉRIEURS

Avec l'arrivée des beaux jours, de nombreux sténois vont entreprendre des travaux extérieurs liés à l'entretien de leur propriété. Il convient alors d'émettre quelques conseils et rappels à la législation en vigueur.

Le bruit

Les appareils de bricolage et jardinage à moteur thermique ou électrique, tel que les tondeuses à gazon, les perceuses ou encore les motoculteurs, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

● **Du lundi au vendredi** de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00.

● **Le samedi** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

● **Le dimanche et les jours fériés** de 10h00 à 12h00.

Le feu

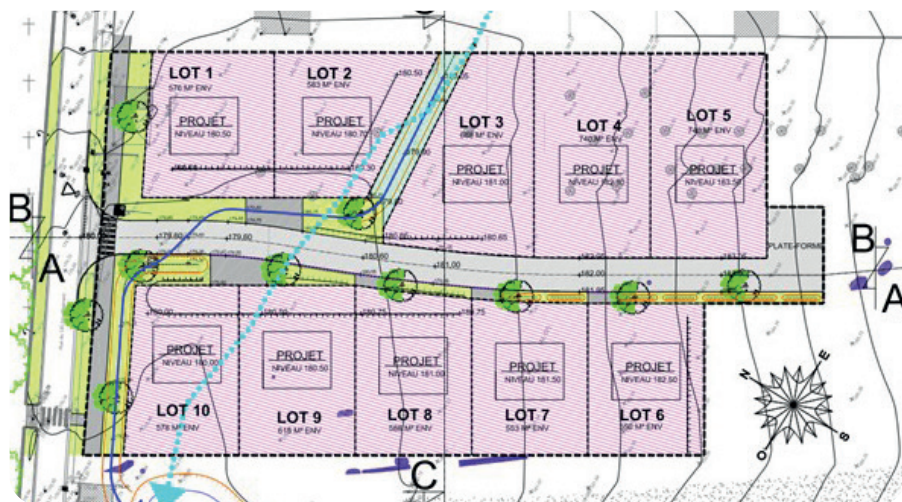
Le brûlage de déchets végétaux peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de pro-

pagation d'incendie. C'est pourquoi **le brûlage à l'air libre des déchets verts produits par les particuliers est interdit** sur tout le département.

Pour vous débarrasser de vos déchets verts, nous vous conseillons la collecte en déchetterie ou le compostage domestique. ■

Plus d'informations sur
meuse.gouv.fr

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À STENAY : VENTE DE 10 TERRAINS À BÂTIR VIABILISÉS



S'installer à Stenay ?

● **De nombreux services sur place** : Écoles, Collège et Lycée, professionnels de santé, commerces de proximité et artisans, cinéma, bibliothèque, ...

● **Un cadre de vie idéal** : Profitez du calme, de la nature et d'un riche patrimoine historique.

● **Une vie locale dynamique** : Plus de 50 associations sportives et culturelles animent notre ville.

● **Situation stratégique** : Aux portes de la Belgique et du Luxembourg, à mi-chemin de Verdun et Charleville-Mézières.

La Commune de Stenay met en vente 10 terrains à bâtir viabilisés au prix de **45€/m²**

pour ceux souhaitant construire sur notre territoire.

Des aides financières

Sous conditions d'éligibilité, les projets de construction peuvent bénéficier de dispositifs financiers tels que le Prêt à Taux Zéro

(PTZ) et d'une exonération de la taxe foncière pendant 2 ans pour les constructions neuves.

Intéressé(e) ? Contactez-nous pour plus d'informations !

Mairie de Stenay, place de la République.

Tél : 03 29 80 30 31

Email : mairie@stenay.fr

(Demandez le service urbanisme) ■

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Situé au **24C Résidence Vauban – Place Vauban**, ce local commercial en rez-de-chaussée d'un immeuble en pierre de taille est une opportunité idéale pour installer votre activité dans un cadre soigné et prêt à l'emploi.

Descriptif du bien

D'une surface totale d'environ **44,52 m²**, ce local se distingue par son agencement fonctionnel et ses équipements complets :

● **Façade et accès** : entrée indépendante et accueillante avec une façade en pierres de taille, une porte vitrée moderne et sécurisée (profilés foncés) et des fenêtres équipées de barreaux de sécurité.

● **Espaces intérieurs** : l'espace se compose d'une grande pièce

principale lumineuse et d'une seconde petite pièce pouvant servir de bureaux ou réserve.

● Équipements et confort :

- Faux-plafonds avec éclairage intégré.

- Chauffage électrique individuel par convecteurs.

- Réseau électrique et informatique distribué via des plinthes techniques périphériques avec prises.

- Présence d'un extincteur pour la sécurité incendie.

- Fenêtres équipées de stores.

● **Sanitaires** : espace toilettes indépendant, carrelé (blanc et bleu), équipé d'un WC, d'un lavabo, d'un chauffe-eau électrique et d'une barre de maintien.

Idéal pour :

Grâce à sa configuration modu-

lable et ses équipements techniques, ce local conviendrait parfaitement à :

● Une profession libérale.

● Des bureaux pour une activité de services, de conseils.

● Un commerce de proximité ne nécessitant pas de grande vitrine d'exposition.

Conditions de location

● **Loyer mensuel** : 275 €

● **Type de bail** : commercial 3-6-9 ans ou professionnel.

Contact et Visites

Pour plus d'informations ou pour organiser une visite, merci de contacter la Mairie de Stenay au 03.29.80.30.31 ou par mail à mairie@stenay.fr ■





LABORATOIRE D'INNOVATION DES MOBILITÉS MEUSE

Le Laboratoire d'innovation des mobilités Meuse a pour vocation d'explorer les enjeux de la mobilité de la Meuse aujourd'hui et demain.

Le Lab' place les habitants et les acteurs locaux au cœur de la réflexion et de l'action. C'est-pourquoi, vous pouvez participer à l'enquête sur les

déplacements en Meuse via le QR-code ci-dessous.

Votre expérience compte ! ■

LE LAB

LA MEUSE EN ROUTE VERS LE FUTUR

Et si vos attentes d'aujourd'hui inspiraient les futures solutions de déplacement en Meuse ?

Votre expérience compte !

Répondez à ce court questionnaire (3-5 minutes)



LES PORTEURS DU PROGRAMME NATIONAL



DANIELLE LAMACQ EST TAPISSIÈRE-MATELASSIÈRE DEPUIS 34 ANS

Daniel Lamacq exerce un métier artisanal devenu rare, celui de tapissière-matelassière. Dans son atelier-boutique à Stenay, elle restaure sièges et intérieurs, travaille aussi la sellerie automobile et poursuit, depuis plus de trois décennies, une activité exigeante, longtemps réservée aux hommes.

Il y a des parcours de vie de femmes qu'on a envie de mettre en lumière. Danielle Lamacq exerce le métier de tapissière-matelassière, une profession rare, autrefois réservée aux hommes. À Stenay, les noms de Roland Baudot et d'André Lorrain restent associés à cette activité artisanale. Autrefois, le tapissier-matelassier fabriquait et réparait à la main matelas, sommiers et garnitures de sièges à partir de matières naturelles comme la laine, le crin ou le coton. Il cardait, piquait et regarnissait les matelas, parfois au domicile des habitants, parfois à l'atelier.

« Après mon bac, confie-t-elle, je voulais devenir traductrice, mais le destin en a décidé autrement.

En 1985, je suis entrée au lycée des métiers d'art de Saint-Quentin. Je me suis installée à 21 ans. À l'époque, je faisais beaucoup de literies, de sommiers, de matelas de laine. Si autrefois, c'était un métier d'hommes, aujourd'hui, le métier s'est beaucoup féminisé, notamment par la décoration ».

Dans son atelier-boutique de la rue du Général-de-Gaulle à Stenay, où elle exerce depuis 34 ans, l'artisane restaure fauteuils fatigués, chaises bancales, canapés marqués par le temps. La plupart des pièces qui passent entre ses mains sont des meubles de famille, sans s'y limiter.

Du siège à la sellerie automobile

« Des sièges traditionnels ou contemporains ; on ne jette pas, on restaure ». Danielle Lamacq démonte, répare, regarnit et retend les tissus. Chaque intervention vise à redonner usage et tenue aux pièces qui lui sont confiées.

Mais son savoir-faire ne s'arrête

pas là. Danielle travaille aussi la sellerie automobile. « Dans ce domaine pointu, par contre, il y a peu de femmes ». Coutures solides, ajustements millimétrés, choix des matières : elle redonne éclat et confort aux habitacles. Et elle n'est pas peu fière d'avoir entièrement refait l'intérieur d'une Alpine A310, un chantier d'envergure qui lui a demandé rigueur et minutie. Parmi ses autres réalisations marquantes figure également la restauration complète d'une carriole d'antan, un travail aussi technique qu'atypique.

Elle confectionne également rideaux sur mesure, stores d'intérieur, moustiquaires, tentures et coussins. Sa clientèle est composée majoritairement de particuliers, mais aussi de collectivités.

Ce métier artisanal, physiquement exigeant et chronophage, elle l'exerce sans compter ses heures. À quelques années de la retraite, Danielle Lamacq aimerait trouver un repreneur animé par la même passion. ■





LES CHAT'ERNELLE

Spectacles théâtraux

Le collectif Les Chat'Ernelle ont le plaisir de vous présenter « Momo Petit Prince des Bleuets » le **vendredi 05 juin à 20h30 à L'Autre Cité**, en présence de l'autrice Yaël Hassan.

Pour Momo, l'été s'annonce interminable dans la triste cité des bleuets. Du jour où il s'inscrit à la bibliothèque, le cours de ses vacances change... Il fait la connaissance de Monsieur Edouard, un extravagant instituteur à la retraite qui le sacre « petit prince des Bleuets ».

De leurs discussions autour des livres va naître une forte amitié.

Spectacle familial d'une durée d'1h15, à partir de 6 ans.

Tarifs

- Plein : 12€
- Étudiants : 10€
- Scolaires : 6€.

Réservation conseillée soit par téléphone au 06.33.28.99.81. ou 06.42.10.68.37. soit par mail à mariejose.larose@gmail.com ■



MUSÉE DE LA BIÈRE

Le plein d'animations culturelles et festives

MUSÉE DE LA BIÈRE **40** ANS DU MUSÉE DE LA BIÈRE

Stenay

Visites guidées spéciales

« 40 ans du musée »

Tous les 1^{er} samedis du mois de mai à septembre à 15h



Visite guidée comprise dans le prix d'entrée du musée
Informations au 03.29.80.68.78

Programme des visites guidées

Samedi 2 mai à 15h
Visite du Musée de la Bière

Samedi 6 juin à 15h
Visite thématique « De la citadelle à la malterie : le musée avant le Musée »

Samedi 4 juillet à 15h
Visite thématique « L'Art des brasseries »

Samedi 1^{er} août à 15h
Visite thématique « La Lorraine, terre de brasseries »

Samedi 5 septembre à 15h
Visite de l'exposition « Le Musée de la Bière, 40 ans de collections »



■ Samedi 2 mai à 15h : Visite guidée du Musée

A l'occasion des 40 ans du Musée de la Bière, suivez un programme inédit de visites guidées tous les premiers samedis du mois à 15h entre mai et septembre. En mai, commencez par la découverte commentée du musée. En suivant la guide, vous apprendrez l'histoire de cette ancienne malterie ainsi que les étapes de fabrication de la bière en passant par sa grande histoire. Prix d'entrée du Musée.

■ Samedi 23 mai de 18h à 22h : Nuit des Musées

Comme plus de 3 000 musées à travers la France et l'Europe, le Musée de la Bière de Stenay participe à la Nuit européenne des Musées en ouvrant gratuitement ses portes aux visiteurs de 18h à 22h. Pour l'occasion, une visite participative ponctuée de questions sur le thème des 40 ans du musée est programmée à 19h et à 20h. Des jeux et des défis disséminés sur le parcours permettront aux plus courageux de remporter un petit cadeau à l'occasion de l'anniversaire du musée.

De plus, le musée participe à « La classe, l'œuvre », l'opération d'éducation artistique et culturelle liée à cet événement. Les classes de 6^e du collège Jean d'Allamont de Montmédy ont travaillé sur un projet autour des collections du musée et présentent « Médiateurs d'un soir », le résultat de leur travail de recherche. La visite guidée des élèves débute à 18h. La Taverne ouvre ses portes exceptionnellement jusqu'à 20h pour finir la visite de façon conviviale. Entrée gratuite.





Nuit européenne des musées

40 ANS DU MUSÉE DE LA BIÈRE

SAMEDI 23 MAI 2026 de 18h à 22h

18h : « Médiateurs d'un soir »
avec les élèves de 6^e du collège Jean d'Allamont de Montmédy
19h et 20h : « Questions pour un houblon » spécial 40 ans !
De 18h à 22h : « Les jeux de l'estaminet »

Entrée et animations gratuites !
Ouverture exceptionnelle de la Taverne de 18h à 20h

● **Médiateurs d'un soir à 18h** : Les élèves de 6^e du collège de Montmédy présentent leur travail de recherche sur des œuvres du musée dans le cadre de l'opération « La classe, l'œuvre ».

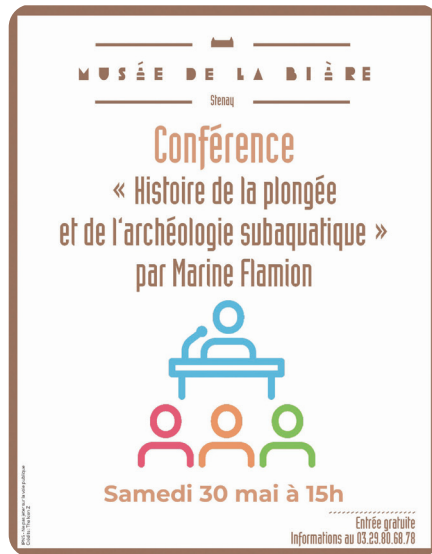
● **Questions pour un houblon « spécial 40 ans » à 19h et 20h** : Venez tester vos connaissances avec des questions de culture générale spécifiques au domaine brassicole et au musée lors d'une visite-quiz.

● **Les jeux de l'estaminet de 18h à 22h** : Relevez des défis sur le parcours permanent du musée en jouant à des jeux typiques de bistrot pour remporter un petit cadeau. Ouverture exceptionnelle de la Taverne de 18h à 20h.

■ **Samedi 30 mai à 15h : Conférence « Histoire de la plongée et de l'archéologie subaquatique » par Marine Flamion**

À travers une présentation imagée, venez découvrir les principes de l'archéologie sous-marine. Marine Flamion, archiviste et médiatrice du patrimoine de la ville de Stenay, elle-même archéologue subaquatique, nous emporte dans son univers. Des premiers plongeurs dans l'Antiquité jusqu'aux technologies de pointe utilisées aujourd'hui, embarquez avec elle pour une plongée dans la recherche archéo-subaquatique.

Entree gratuite.



■ **Samedi 6 juin à 15h : Visite guidée thématique « De la citadelle à la malterie : Le musée avant le Musée »**

À l'occasion des 40 ans du Musée de la Bière, suivez un programme inédit de visites guidées tous les premiers samedis du mois à 15h entre mai et septembre. En juin, découvrez les différentes vies du bâtiment qui abrite aujourd'hui le Musée de la Bière. Du magasin aux vivres à la fabrique d'agglomérés, en passant par la célèbre malterie, vous apprendrez tous les secrets que recèlent ces vieux murs. Prix d'entrée du Musée.

■ **Samedi 20 juin de 14h à 17h : Partir en Livre « Le château d'anniversaire des 40 dents du**

musée de la pierre »

Venez fêter les 40 ans du Musée de la Bière lors d'un après-midi créatif autour des livres du Prince de Motordu de Pef.

Dans le cadre de l'évènement national « Partir en Livre » sur le thème « Nos petits et grands héros », le musée propose à ses visiteurs de découvrir les ouvrages de Pef. Bourrés de jeux de mots et d'écriture phonétique ces livres prennent les mots au pied de la lettre rendant le récit cocasse. Ainsi, après la lecture de quelques livres et la recherche de la signification des mots, les participants sont invités à décorer le château d'anniversaire et créer de nouveaux mots tordus sur des cartes.

Atelier gratuit.

■ **Samedi 20 juin à 17h : Concert de la Fête de la Musique « Renaud en toute intimité »**

La Fête de la Musique prend de l'avance à la Taverne du musée. Le trio de professeurs de l'école de musique de Stenay vous propose un programme de chansons de Renaud, des plus connues aux plus intimes, liées entre elles par un fil rouge. Entre accordéon, piano et guitare, l'ambiance est au rendez-vous pour passer un moment agréable.

Entrée gratuite. Petite restauration sur place.

MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES

Cérémonies du 8 mai 1945 et du 18 juin 1940



La cérémonie de commémoration du 81^{ème} anniversaire de la libération de la France durant la Seconde Guerre mondiale aura lieu le **vendredi 8 mai**. Un hommage sera rendu aux abbés Laurent et Millier **au square Abbé Laurent à 10h30** et se poursuivra au **Monument aux morts à 11h**.

Pour clôturer cette matinée de commémoration, un vin d'honneur sera servi à la salle des

fêtes Joséphine Baker.

Une seconde cérémonie, commémorant cette fois-ci l'appel historique du général Charles de Gaulle, aura également lieu **le jeudi 18 juin à 18h00 au Monument aux Morts**, avec dépôt de gerbe et la participation des autorités locales et des différentes sociétés. S'en suivra un vin d'honneur à la Mairie. ■



CINÉMA L'AUTRE CITÉ

4 Chemin des loisirs - 03 29 85 93 99 - www.cinema-lautrecite.fr

BONNE
fête Maman
Offrez-lui le grand écran !

1 place de cinéma
1 Petit pop-corn
1 Boisson au choix

9€ Seulement
c'est le moment de lui faire plaisir
(et pourquoi pas d'en prendre un deuxième
pour l'accompagner ? 🍷)

Validité Jusqu'au 31 Août 2026
JE FONCE EN CAISSE !

■ **Fête des mères** : offre spéciale.

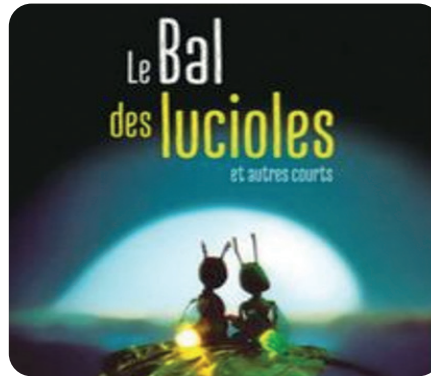
■ **Ciné Bambin** : 4€ la place pour tous, son adapté, sans publicités et lumières tamisées.

● **Dimanche 10/05 à 10h30**

« Le Bal des Lucioles et autres courts »

● **Dimanche 14/06 à 10h30**

« Bonjour l'été ! »



■ Tarifs :

● Plein 8 €

● Réduit 6,5 €

● Moins de 14 ans 4,50 €

● Première séance du mercredi et du dimanche : 6 €

Un supplément de 2€ sera demandé pour les films 3D.

■ Abonnements :

● Carte 10 places avec 1 place offerte 60 € pour un 1^{er} achat - 57 € pour une recharge.

● Carte d'abonnement 5 places 36 € pour un premier achat - 33 € pour une recharge.

■ Paiements :

● CinéChèques

● Chèques Cinéma Universel (CCU)

● Chèques-Vacances (ANCV)

Il est possible d'acheter ses places sur notre site internet. ■

L'AUTRE CITÉ
Stenay

En Mai et Juin dans votre salle liste non exhaustive

À NE PAS MANQUER

■ **Bibliothèque culture e(s)t lien**
Ouverture lundi 14h30-16h30, mardi 14h00-18h00, mercredi 14h00-18h00, vendredi 9h30-11h30 et 14h00-18h00, samedi 14h00-18h00 (contact : 03.29.83.62.67 ou bibliostenay@orange.fr)

■ **Cercle Philatélique**
(1^{er} étage de l'espace Saint-Antoine au 7 rue de l'Hôpital. Contact au 06.81.92.25.10)
Réunion mensuelle chaque 1^{er} lundi du mois à partir de 14h. Permanence sur rendez-vous chaque dernier samedi du mois.

■ **Les Sathanay Marcheurs**
Tous les jeudis : une petite ou une grande marche vous sont proposées avec un départ à 13h30 au parking du Musée de la bière à Stenay pour un convoiturage vers le village de

départ, ou à 14h directement dans celui-ci. Adhésion obligatoire (03.29.80.39.08)

■ **Les Robinsone**
Chaque 1^{er} samedi du mois : marche de 10 km ouverte à tous. Rendez vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon (03.29.80.65.23).

■ **L.P.O.**
Chaque dimanche et jour férié (hors événements spéciaux) : sortie ornithologique de 9h à 12h. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay, direction Dun (06.83.29.25.47).

■ **Les P'tits Paniers**
Commandes du 05 au 10 et du 19 au 24 mai, puis du 02 au 07, du 16 au 21, et du 30 juin au 05 juillet. Livraisons : 12 et 26 mai,

puis 09 et 23 juin, et 07 juillet à la Taverne du Musée de la Bière de 18h15 à 19h15. Site web : <http://latourneedesproducteurs.com>

■ **Secours catholique**
Permanence d'accueil et d'écoute mensuelle des personnes en difficulté, jardin partagé (03.29.86.96.43 et meusemoselle@secours-catholique.org).

■ **C.F.D.T. – Prud'Hommes et retraites interpros**
Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 17h à 18h30 au 23, Rue Chanzy, Stenay. Contact au 03.29.80.31.13 ou au 03.29.45.07.97.

■ **Messe**
Les dimanches 03/05, 17/05, 07/06, et 21/06 à 10h30 en l'église Saint-Grégoire.

YOGA



Rencontre avec Natalia Delaunois, professeure de yoga et praticienne en bien-être. Installée récemment dans la région, Natalia est prof de yoga et formée également en psychologie, elle propose une approche globale où le corps et l'esprit sont intimement liés.

Beaucoup de gens disent : « Le yoga, ce n'est pas pour moi »

Moi aussi, je le pensais autrefois. Je croyais que le yoga était réservé aux personnes souples, aux jeunes, ou à des personnes « spéciales ». Puis j'ai commencé à observer les gens. Regardez comment marche une personne jeune : tout le corps est en mouvement, les articulations sont libres. Regardez une

personne plus âgée : le corps devient raide, les épaules bougent moins, le dos se voûte, le pas se raccourcit. La personne se « rétrécit » peu à peu. Cela arrive progressivement, souvent sans qu'on s'en rende compte.

Mais il est possible de redonner du mouvement au corps, de retrouver de la mobilité, de la souplesse, de la liberté. Car le vieillissement commence par la perte du mouvement. Le yoga redonne du mouvement. Et le mouvement, c'est la vie. De plus aujourd'hui, nous vivons dans un environnement rempli de stress, d'informations et de tensions. Les gens sont toujours pressés. Parfois, on a simplement besoin d'un espace pour s'arrêter, ralentir, respirer et se détendre. Le yoga, c'est pour ça, garder le corps souple et en bonne santé, et l'esprit détendu et calme.

À quelle fréquence faut-il pratiquer ?

Au moins une heure par semaine. Mieux vaut une fois

par semaine, régulièrement, que trois fois puis une pause d'un mois

Faut-il être souple ou sportif pour commencer ?

Pas du tout. On n'a pas besoin d'être souple pour commencer. Chacun pratique à son rythme.



Que diriez-vous aux personnes qui hésitent ?

Il suffit de s'autoriser à essayer. Le premier cours est gratuit
Cours de yoga :
Stenay — mercredi à 18h
Montmédy — vendredi à 18h

Contact : 06 71 24 47 22. ■



LA CHAPELLE DES ARTS

L'association de la Chapelle des Arts organise, en collaboration avec la bibliothèque de Stenay, un podium ouvert pour la poésie dans la chapelle du Sacré-Cœur. Un après-midi dédié à la poésie. Une scène ouverte où chacun est invité à réciter son poème préféré.

Dimanche, 7 juin 2026 de 16h00 à 18h00.

**Chapelle du Sacré-Cœur,
7 avenue de Verdun, STENAY.**

Vous aimez la poésie et écrivez

vous-même des poèmes ? Ou avez-vous lu un beau poème qui vous a marqué ou réconforté ?

Si vous souhaitez vous produire cet après-midi-là, veuillez-vous présenter auprès de l'organisation au plus tard à 15h30.

Deux poèmes par personne, avec possibilité d'un rappel pour les œuvres courtes.

Vous pouvez vous inscrire via chapelle.sacre-coeur@orange.fr.

Une exposition présentant plusieurs poèmes et poètes internationaux célèbres est égale-

ment organisée. La bibliothèque met à disposition des ouvrages sur la poésie et des recueils de poèmes pour consultation. L'entrée est gratuite. ■

'Regarde le ciel,
il te voit,
embrasse la terre,
elle t'aime'

(George Sand)
(À Aurore)

LA CHAPELLE DES ARTS DECLAME. Un après-midi dédié à la poésie. Une scène ouverte où chacun est invité à réciter son poème préféré. Chapelle du Sacré-Cœur, Stenay - 7 juin 2026 - 16h00.

chapelle.sacre-coeur@orange.fr - www.chapelle-sacrecoeur.fr

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Mobilisation, promotion et animation de la vie sociale de chaque enfant et habitant du pays de Stenay et du Val Dunois.



■ Pour les familles

● Accueil Plan Mercredi

Vous recherchez un système de garde pour votre enfant les mercredis ? Le CSC vous propose un accueil périscolaire de 8h30 à 12h00 ou de 8h30 à 13h30 ou de 13h30 à 17h30 ou même en journée complète c'est vous qui choisissez selon votre besoin. Tarif selon QF. Information au secrétariat du CSC.



● Centre de loisirs été 2026

Le CSC vous propose pour cet été 5 semaines de centre de loisirs. **Inscriptions du 4 mai au 15 juin 2026 :**

- Du 6 juillet au 7 août 2026 sur Stenay (parc de la forge) : 5 semaines de centre pour les 4-12 ans

- Du 6 au 24 juillet 2026 à Dun sur Meuse : 3 semaines de centre pour les 4-12 ans

- Du 27 juillet au 7 août 2026 à Stenay uniquement. Les ados âgés de 12 à 17 ans seront accueillis au foyer des jeunes pour deux semaines.

Inscriptions directement au secrétariat du CSC du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Pas d'inscription par téléphone ou par mail. Merci de votre compréhension. Seuls les enfants dont les dossiers sont complets et la réservation payées seront inscrits.

Pour les familles dont les enfants ne sont jamais venus merci d'apporter le carnet de santé, une attestation d'assurance et votre bon CAF ou MSA si vous en êtes bénéficiaires.

Attention les demandes sont très fortes pour la période estivale et nous sommes limitées en nombre d'enfants alors ne tardez pas si vous êtes intéressés.

Tarif de la semaine 50€ (bon CAF non déduit). Pensez à utiliser les Aides aux temps libres attribués au foyer avec un QF < à 900.

Renseignements au secréta-

riat du CSC du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Moyens de paiement accepté : Espèces, Chèques, virement et Chèque vacances ANCV

● Ateliers Parents / Enfants

Offrez-vous un instant privilégié de complicité avec votre enfant ou votre petit-enfant.



Le 20 mai : Venez créer divers objets en tressage buissonnier. Qu'est ce que c'est ? C'est une activité manuelle qui consiste à tresser des végétaux. Un atelier sur Stenay le matin (10h-12h) et un atelier sur Dun

l'après-midi (14h-16h).
Activité GRATUITE



Le 17 juin : Rando pique-nique
Venez partager un moment convivial en plein-air, en famille, avec d'autres familles. Parcours préparé par JC des Sathanays marcheurs (accessible à tous) Poussettes acceptées
Inscription au 03 29 80 39 08
Activité GRATUITE

■ Pour les 60 ans et +

● Repas partagé

Chaque mardi de 10h à 13h30.
On dit que la convivialité à table nourrit le corps et le cœur alors ne restez pas seul(e) et venez nous rejoindre pour ce moment convivial et gourmand.

Pour 5 € profitez d'un repas équilibré (entrée + plat ou plat + dessert) préparé par les participants.

Une navette gratuite est prévue, si besoin, pour les personnes vivant dans un rayon de 10 Km autour de Stenay. Inscription au 03 29 80 39 08.

● Boutique Solidaire

Située au 2 rue Laennec à Stenay la boutique est ouverte les lundis, mercredis et jeudis de 9h15 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 ainsi que le vendredi matin de 9h15 à 12h00

Grande braderie lors de la foire du 1er mai !

Vous faites le tri dans vos armoires, vous déménagez, vous videz une maison : Pensez Boutique solidaire ! Ne jetez plus, donnez une seconde vie à ce que vous n'utilisez plus. Si vous avez des questions, vous pouvez contacter Sarah au 07 45 16 40 03.

■ Pour tous

● Venez nous aider à construire notre nouveau projet social

Dernière rencontre le 4 mai : Parlons, Ensemble, des séniors !
Un bilan se fera le lundi 18 mai à 14h15 au CSC. Sur inscription au 03 29 80 39 08



● Ateliers créatifs

Chaque semaine, venez participer à nos ateliers manuels : le lundi c'est atelier créatif, le jeudi matin couture et le jeudi après-midi Dentelle aux fuseaux. Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous sans inscription préalable.

● Sathanays marcheurs

Les beaux jours arrivent, profitez des belles journées pour découvrir notre beau territoire en marchant avec les Sathanays marcheurs. Chaque jeudi après-midi. Renseignement au 03 29 80 39 08. ■

Plus d'information sur nos réseaux sociaux et site internet

OFFICE DE TOURISME MONTS ET VALLÉES DE MEUSE

Les rendez-vous de l'office de tourisme en mai et juin



Avec le retour des beaux jours, l'Office de tourisme passe à l'heure printanière ! En mai et juin, laissez-vous porter par une programmation qui fait la part belle aux rencontres et aux découvertes. Patrimoine, nature ou festivités : nul besoin de partir loin pour s'évader. Découvrez les rendez-vous qui animeront notre territoire ces prochaines semaines !

■ En mai

● **Mai à Vélo** : enfourchez votre vélo et participez aux animations proposées !



- Dimanche 3 mai : Escape Vélo Aventure à Doullcon.

Parcours à vélo accompagné avec énigmes et défis pour partir à la (re)découverte du territoire !

Accessible à tous. Rendez-vous à 9h30. Participation : 10€ / personne. Sur réservation (place limitée) : Plein Air Coaching - coach.michel@yahoo.com

- Dimanche 10 mai : Grande journée vélo à Mouzay.

Les Cyclos du Ciel de Meuse et l'Office de tourisme vous convient à une grande journée

dédiée au vélo ! Ce rendez-vous sera marqué par l'inauguration officielle des circuits VTT labellisés, de l'aire sportive de Mouzay et de la nouvelle piste cyclable reliant Mouzay à Stenay. De 9h à 16h, les sportifs et les familles pourront s'élaner sur les différents parcours balisés : 5 circuits VTT (7 à 28 km), 2 parcours route (20 et 32 km) avec départs accompagnés à 10h et 14h, ou encore une balade sur la piste cyclable (8 km). Côté animations : atelier d'initiation et de maniabilité pour les enfants (vélos et casques fournis), atelier de réparation, buvette et petite restauration...

L'ensemble de ces activités est gratuit. Bon à savoir : La location de vélos (électriques, classiques, tout terrain) est possible sur réservation au 03 29 80 62 59.



● Dimanche 10 mai - Marché aux fleurs et à l'artisanat à Brioules-sur-Meuse

À l'occasion de la Fête de l'Écotourisme du label Station Verte, qui se déroule partout en France du 25 avril au 14 juin, l'Office de tourisme met en avant les initiatives qui valorisent la biodiversité et la richesse de notre terroir. Après la visite commentée "nature et architecture" proposée à Fontaines-Saint-Clair le samedi 25 avril, la 2e édition du Marché aux fleurs et à l'artisanat de la Résidence des Prémontrés de Brioules-sur-Meuse se déroulera le dimanche 10 mai de 10 h à 18 h. Entrée gratuite. Contact : Association de Sauvagegarde de la Résidence des Prémontrés de Brioules-sur-Meuse - 06 48 06 08 59.

■ En juin

● Du 5 au 7 juin - Rendez-vous aux jardins.

Pour la première fois cette année, l'Office de tourisme s'associe à l'événement national Rendez-vous aux jardins pour vous ouvrir les portes des écrins de verdure du Pays de Stenay et du Val dunois. Du vendredi 5 au dimanche 7 juin, venez flâner au cœur de jardins secrets, rencontrer des passionnés de botanique et profiter d'ateliers en plein air... Programme : Office de tourisme - 03 29 80 64 22.

● Mardi 9 juin - Marché semi-nocturne au port de plaisance de Stenay.

Après le succès rencontré en 2025, les marchés semi-nocturnes sont de retour au port de plaisance ! L'Office de tourisme, en partenariat avec la Ville de Stenay et l'association des P'tits Paniers, vous donne rendez-vous les mardis 9 juin, 7 juillet, 4 août et 1er septembre de 18 h à 21 h pour découvrir des produits locaux et artisanaux, flâner au bord de l'eau et profiter d'une ambiance conviviale de début de soirée.

Informations et inscriptions : Office de tourisme - 03 29 80 64 22



● Vendredi 26 juin - Kiosque en Fête à Stenay

Prêts pour la fête musicale de l'été ? Alors rendez-vous le vendredi 26 juin dès 19h Place de la République à Stenay pour l'édition 2026 de Kiosque en Fête ! L'Office de tourisme vous promet une soirée mémorable alliant qualité sonore et plaisirs

de la table. Côté restauration, l'accent est mis sur le circuit court : barbecuegiant du boucher-traiteur Pascal Baston, bar à vins meusiens et bières artisanales locales... Plusieurs animations seront également proposées dans le cadre des 20 ans de l'événement ! L'entrée est libre, l'ambiance garantie et la gourmandise au rendez-vous avec les délicieuses gaufres de l'APE Sainte-Marie !

Ne manquez pas cette soirée placée sous le signe de la fête et des saveurs, à déguster sans modération !

Programme :

- **19h : Ecole de musique de Stenay.** A l'occasion des 20 ans de Kiosque en Fête, une soixantaine d'élèves de l'école Albert Toussaint seront réunis !

- **20h : Helmut et Christophe.** Ce duo vous propose une rétrospective musicale de la chanson française des années 30 à nos jours mêlant clavier, accordéon et chant.

- **21 h : Morik.** Cet artiste guadeloupéen propose une expérience immersive vibrante, fusionnant pop moderne et rythmes afro-caribéens pour un voyage sensoriel métissé et énergétique.

- **22 h 45 : Jo Has A Gun.** Les cinq musiciens de ce groupe ardennais revisitent les classiques pop-rock avec une énergie communicative pour une soirée festive, conviviale et résolument rock. ■

L'équipe de l'office de tourisme est joignable :

■ par mail : bonjour@montsetvalleesdemeuse.com

■ par téléphone :

03 29 80 64 22 (à Doullcon)

03 29 80 62 59 (à Stenay)

■ via son site Internet :

www.montsetvalleesdemeuse.com

■ via Facebook et Instagram : [#montsetvalleesdemeuse](https://www.facebook.com/montsetvalleesdemeuse)

ARTS FESTIV'ELLES

Lors de l'inauguration de la salle des fêtes Joséphine Baker, son fils Luis Bouillon -Baker a parcouru les stands du premier festival stenaisien d'art féminin.



© Est Républicain

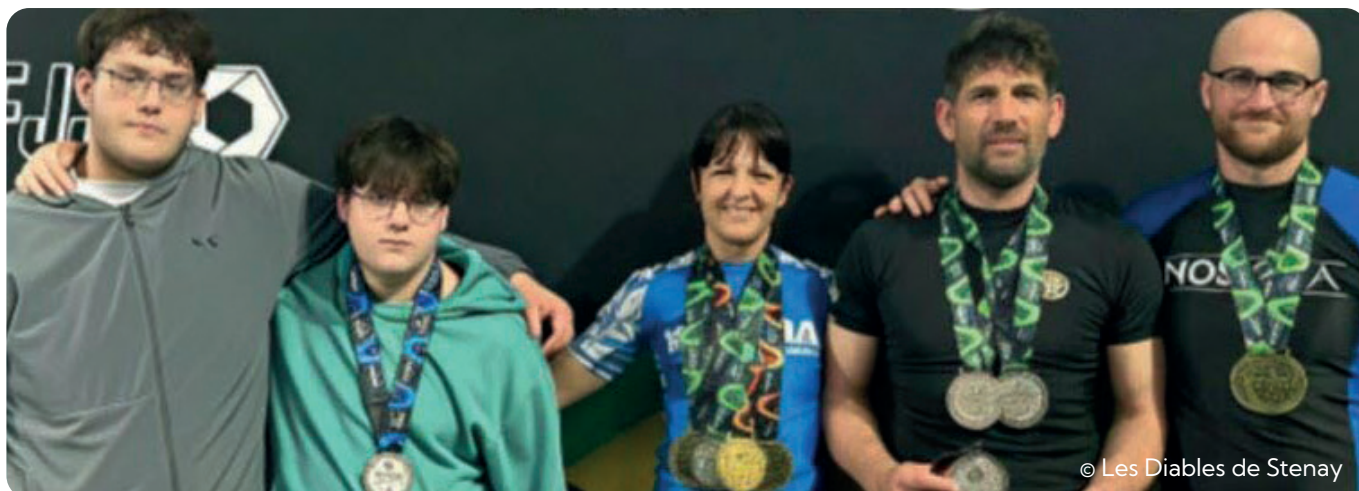
CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau Conseil Municipal élu en mars 2026, avec Stéphane Perrin comme Maire de la commune pour un nouveau mandat.



CHAMPIONNAT DE JIU-JITSU BRÉSILIEN

Lors de la coupe de France de jiu-jitsu brésilien, les Diables de Stenay décrochent 1 médaille d'or, 5 médailles d'argent et 4 médailles de bronze.



© Les Diables de Stenay



DE 1866 JUSQU'EN 2026 : 160 ANS DE TRADITION MUSICALE CÉLÉBRÉS

L'année 1866 marque le point de départ d'une longue et riche tradition musicale à Stenay, notamment avec la création de la société Le Réveil, considérée comme la première société philharmonique de la ville.

Fondé sous le Second Empire, Le Réveil participe alors à toutes les manifestations publiques avant de disparaître en 1889, laissant place à l'Union musicale. Cette vie musicale foisonnante se poursuit au fil des décennies : La Fraternelle apparaît en 1901, suivie de La Cécilienne en 1904, à vocation religieuse.

En 1911, naît le Groupe symphonique de Stenay, qui cohabite avec les musiques militaires très présentes dans la ville à cette époque. C'est en 1927 que les membres du Groupe symphonique, dont le violoniste Octave Gerbeaux, fondent la Lyre stenaissienne, structurée en quatre sections : symphonique, cuivres, art dramatique et chorale.

L'association, soutenue par le maire Eugène Martinot, s'inscrit durablement dans la vie culturelle locale, souvent portée par des familles de musiciens de génération en génération. Dès 1894, la musique trouve aussi son écrin avec la construction du kiosque à musique, inauguré place de la République par Raymond Poincaré. Symbole du XIX^e siècle, il devient le cœur des concerts, fêtes, marchés et rassemblements populaires.

Aujourd'hui, la Lyre stenaissienne porte le nom d'Harmonie de Stenay, héritière directe de cette histoire commencée en 1866. Une tradition vivante, transmise notamment par la famille Gerbeaux, et qui continue de rythmer la vie stenaissienne depuis plus de 160 ans. Et l'an prochain, la Lyre (ou Harmonie) fêtera ses 100 ans !

Ci-dessous une photographie de la Lyre en 1967. ■



QUEL EST L'AVENIR DU SECTEUR MÉDICAL À STENAY ?

La Communauté de communes du Pays de Stenay et du Val Dunois est pleinement mobilisée pour améliorer durablement l'accès aux soins sur son territoire.

Plusieurs actions concrètes sont engagées, notamment l'accueil de **médecins en exercice ponctuel** dans les maisons de santé, venant soutenir l'offre de soins

existante et les professionnels déjà en place.

En parallèle, le territoire se prépare activement à accueillir des **docteurs juniors**, avec des conditions d'installation optimisées, même si leur venue reste à confirmer à ce stade. Cette dynamique s'inscrit dans une stratégie globale portée par le Contrat Local de Santé (CLS), en

lien étroit avec les partenaires de santé.

L'attractivité du territoire constitue également un levier essentiel : chacun, à son échelle, peut contribuer à valoriser son image et à favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé. ■

UNE QUESTION ? ON Y RÉPOND !

Parce que Sous Les Arcades s'adresse à tous les stenaissiens : construisons-le ensemble !

Une interrogation ? Un doute ? Une remarque ? Adressez vos demande à la Mairie (03 29 80 30 31 / accueil.mairie@stenay.fr) ou aux Archives municipales (03 29 84 50 47 / archives.municipales@stenay.fr) pour obtenir une réponse dans un prochain bulletin.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le **32 37** ou consultez le site web **www.3237.fr**
 Pour consulter un médecin de garde les nuits, jours fériés et week-ends en cas d'urgence, appelez le numéro unique : **08 20 33 20 20**. Pour une **URGENCE VITALE, APPELEZ LE 15**.

PHARMACIE

■ **Pharmacie des Cytises** - 6 avenue de Verdun - 03 29 80 30 70

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

■ **Liviu ADUMITRESEI** - Maison de Santé - 03 29 85 85 30

■ **Gérard OLIVIER** - 15 rue Pasteur - 03 29 80 32 00

■ **Loïc THINUS** - 12 place de l'Artillerie - 03 29 80 33 22

PODOLOGUE

■ **Florine DAVESNE** - 19 place de l'Artillerie - 06 48 56 08 26

ORTHOPHONISTES

■ **Clotilde CAILLET-GIPEAUX** - 31 place de la République - 03 29 80 48 77

■ **Martine EVRARD** - 12 place de l'Artillerie - 03 29 80 38 18

DENTISTES

■ **Franck AUTIER** - 9 place Jean Ancel - 03 29 80 32 48

■ **Corentin CLAUDEL** - Maison de Santé - 03 29 88 87 16

ORTHOPISTE

■ **Medhi KOUTINI** - Maison de Santé - 03 29 88 87 17

INFIRMIERS / AUXILIAIRES DE VIE

■ **Martine CLAUDEL** - Maison de Santé - 03 29 80 48 47

■ **Véronique DI MARCO** - Maison de Santé - 03 29 80 48 47

■ **Léontine GILLET** - Maison de Santé - 03 29 80 48 47

■ **Stéphanie SERVAIS** - Maison de Santé - 03 29 80 30 45

SAGE-FEMME

■ **Margot BOISIER** - Maison de Santé - 06 22 44 85 83

KINÉSITHÉRAPEUTES

■ **Rémi DIDIOT** - Maison de Santé - 07 88 84 92 56

■ **Jade GAILLARD** - Maison de Santé - 07 88 84 92 56

■ **Juilette JOSSERON** - Maison de Santé - 07 88 84 92 56

■ **Julie DARET** - Maison de Santé - 07 88 84 92 56

■ **Stéphanie PRUDHOMME** - 7 Rue des Cytises - 03 29 86 31 42

■ **Cyr WYART** - 7 Rue des Cytises - 03 29 86 31 42

MAISON DES SOLIDARITÉS

3 avenue de Verdun 55700 STENAY - sur rendez-vous - 03 29 80 32 34

■ **Précarité et pauvreté** : surendettement, conseil en gestion budgétaire, aides financières.

■ **Enfance et famille** : grossesse, naissance et parentalité, planification familiale, prévention et pro-

tection de l'enfance, agrément d'assistants maternels et familiaux, dossier d'adoption.

■ **Insertion et logement** : demande de R.S.A., insertion sociale et professionnelle, accès aux logements,

lutte contre l'habitat insalubre.

■ **Personnes âgées/handicapées** : A.P.A., aides à domicile, téléassistance, prestation compensatoire du handicap.

FRANCE SERVICES - CODECOM

6D avenue de Verdun 55700 STENAY - 03 29 80 31 81 - accueil@ccstenaydun.fr



SOCIAL

■ **AM.I.E.** Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Pour les gens du voyage, une permanence par mois. Se renseigner auprès de France Services.

■ **CARSAT (Service Social)** Le mardi uniquement sur convocation.

■ **CENTR'AID (soins aux toxicomanes)** Se renseigner auprès de la Codecom.

■ **D.G.F.I.P.** Une fois par mois selon planning.

■ **Maison des Adolescents** Se renseigner auprès de France Services.

■ **C.P.A.M.** Uniquement sur RDV au 3646 ou via ameli.fr - France Services peut aussi répondre aux questions, fournir les formulaires et apporter une aide pour compléter les dossiers hors de la permanence prévue.

HABITAT - LOGEMENT

■ **A.D.I.L.** 1^{er} lundi du mois de 10h à 12h, sur RDV au 03 83 27 62 72 ou par courriel à l'adresse : contact@adil54-55.fr.

■ **Info énergie** Sur rendez-vous au 07 83 09 10 65 ou meuse@eie-lorraine.fr

■ **O.P.A.H. - URBAM CONSEIL** Se renseigner auprès de France Services.

■ **U.D.A.P.** Se renseigner auprès de France Services.

■ **Espace Conseil France Rénov'** Se renseigner auprès de France Services.

ACCÈS AU DROIT

■ **C.D.I.F.F.** 3^{ème} lundi et 2^{ème} mardi du mois sur RDV au 03 29 86 70 41.

■ **Conciliateur de justice** Demandes à adresser par mail : roland.moulot@conciliateurdejustice.fr

EMPLOI - FORMATION

■ **Misson Locale Nord Meusien** Les mardis et mercredis sur RDV au 03 29 86 25 26.

■ **France Travail** Sur convocation uniquement. Se renseigner auprès de France Services.

■ **C.I.R.F.A.** Se renseigner auprès de France Services.

■ **Conseil en Evolution Professionnel** Se renseigner auprès de France Services.



Aide aux personnes en situation de handicap

Aide aux seniors et aux courses

Sorties d'hospitalisation

Téléassistance

Livraison de repas

03.29.78.08.98.

accueil@adapah55.fr

www.amaelles.org

MAI

Dimanche 10

- **Stenay** - Ciné Bambin « Le bal des lucioles » à l'Autre Cité
- **Stenay** - Brocante sur la place Vauban
- **Mouzay** - Grande journée vélo
- **Briulles-sur-Meuse** - Marché aux fleurs et à l'artisanat
- **Olizy-Sur-Chiers** - Brocante

Mercredi 13

- **Stenay** - Après-midi gaufres à la Taverne du Musée de la Bière

Jeu 14

- **Mouzay** - Brocante

Dimanche 17

- **Sassey-Sur-Meuse** - Brocante

Lundi 18

- **Stenay** - Bilan du Projet Social au Centre Social et Culturel

Samedi 23

- **Stenay** - Nuit des Musées au Musée de la Bière

Dimanche 24

- **Clery-Le-Grand** - Brocante

Samedi 30

- **Stenay** - Conférence « Histoire de la plongée et de l'archéologie subaquatique » au Musée de la Bière

JUIN

Du vendredi 5 au dimanche 7

- **Pays de Stenay et du Val Dunois** - Événement « Rendez-vous aux jardins ». Programme au près de l'Office de Tourisme ou sur <https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr>

Vendredi 5

- **Stenay** - Conférence « L'Inde du Sud : un autre monde - Découverte de la région de Dekkan » par Francine Saint-Ramond à 17h à la petite salle des fêtes
- **Stenay** - Pièce de théâtre « Momo Petit Prince des Bleuets » par les Chat'Ernelle à l'Autre Cité

Samedi 6

- **Stenay** - Visite guidée thématique « De la citadelle à la malterie : Le musée avant le Musée » au Musée de la Bière

Dimanche 7

- **Stenay** - Après-midi poésie à la Chapelle des Arts

Mardi 9

- **Stenay** - Marché semi-nocturne au port de plaisance

Mercredi 10

- **Stenay** - Après-midi gaufres à la Taverne du Musée de la Bière

Vendredi 2

- **Stenay** - Concert de Christian Cantos la Taverne du Musée de la Bière

Samedi 13

- **Stenay** - Brocante à l'étang de la Dodane

Dimanche 14

- **Stenay** - Ciné Bambin « Bonjour l'été » à l'Autre Cité

Mercredi 17

- **Pouilly-Sur-Meuse** - Sortie nature avec le Conservatoire d'espaces naturels

Samedi 20

- **Stenay** - Partir en livre au Musée de la Bière
- **Stenay** - Concert de la Fête de la Musique « Renaud en toute intimité » à la Taverne du Musée de la Bière
- **Dun-Sur-Meuse** - Caserne en fête

Jeu 25

- **Baâlon** - Vide-greniers

Vendredi 26

- **Stenay** - Kiosque en Fête

Samedi 27

- **Stenay** - Marche féministe de STEFEM

